

# GRÈVE SANITAIRE

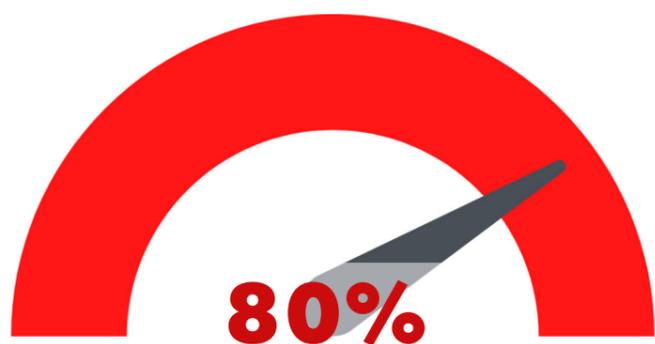
## JEUDI 13 JANVIER 2022

**POUR MAINTENIR LES ÉTABLISSEMENTS OUVERTS,  
IL EST URGENT DE SÉCURISER TOUS LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES !**

### COLLÈGES ET LYCÉES AU BORD DE LA RUPTURE

- VIES SCOLAIRES SUBMERGÉES PAR LA GESTION DES ABSENCES ET DES CAS CONTACTS
- PROFESSEURS NON REMPLACÉS
- NOMBREUX ÉLÈVES ABSENTS
- DEMI-PENSION EN MODE DÉGRADÉ
- ABSENCE DE CAPTEURS DE CO<sub>2</sub>
- AÉRATION CORRECTE DES SALLES IMPOSSIBLE
- PAS DE MASQUES FFP2 PROTECTEURS
- DES MASQUES CHIRURGICAUX PAS AVANT FIN JANVIER

**LE RISQUE QU'IL Y AIT UNE PERSONNE POSITIVE  
DANS UNE CLASSE DE 35 ÉLÈVES + 1 PROF EST DE**



### BAC EN MARS : MISSION IMPOSSIBLE !

- PROGRAMME DÉJÀ DIFFICILE À TENIR
- DÉLAI INTENABLE D'ICI MI-MARS AVEC LES ABSENCES D'ÉLÈVES : COMMENT PRÉPARER SÉRIEUSEMENT ET SOLIDEMENT LES ÉLÈVES DANS UN CADRE AUSSI INCERTAIN ?
- LE SNES-FSU EXIGE LE REPORT DES ÉPREUVES EN JUIN

### POUR FAIRE FACE À LA 5<sup>e</sup> VAGUE, NOUS EXIGEONS :

- DU MATÉRIEL DE PROTECTION ADAPTÉ POUR TOUS LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES : *masques FFP2, masques chirurgicaux, capteurs de CO<sub>2</sub>, purificateurs d'air à filtre HEPA, autotests...*
- LE REPORT DE TOUTES LES ÉPREUVES DE BAC EN JUIN
- LE RENFORCEMENT DES VIES SCOLAIRES
- LA PROGRAMMATION IMMÉDIATE D'UN COLLECTIF BUDGÉTAIRE POUR OBTENIR LES MOYENS HUMAINS NÉCESSAIRES :
  - *Gel des suppressions d'emplois*
  - *Création de postes pour répondre aux besoins et assurer le remplacement des collègues (enseignement, vie scolaire, AESH...)*
  - *Recours aux listes complémentaires...*

**La santé et la sécurité au travail sont de la responsabilité de l'employeur, y compris dans la Fonction publique !**

« Dans les administrations et établissements [...], les locaux doivent être aménagés, les équipements doivent être installés et tenus de manière à garantir la sécurité des agents et, le cas échéant, des usagers. Les locaux doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des personnes. »

Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, Article 2

« Les chefs de service sont chargés, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties, de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. »

Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, Article 3

**Trop, c'est trop ! Il est temps de faire entendre au ministère que nos collèges et nos lycées ne peuvent fonctionner ainsi, entre protocole fantôme et mépris. Face à l'incurie du ministre J.M. Blanquer, le SNES-FSU appelle à la grève !**

**JEUDI 13 JANVIER 2022 : GRÈVE SANITAIRE INTERSYNDICALE  
À L'APPEL DE : FSU (SNES, SNUIPP, SNUEP), FO, CGT, SNALC, SNE, SUD SOLIDAIRE, UNSA  
AVEC LE SOUTIEN DE LA FCPE, DU MNL, DE WL, DE LA FIDL**

**STOP  
MÉPRIS !**